

MAIRIE
DE
P U Y G I R O N

(Drôme)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11	Date de la convocation	02 Avril 2024
Nombre de membre en exercice	08	Date d'affichage	03 Avril 2024
Nombre de membres présents	07		

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme CAMPELLO Régina, Maire.

Présents : CASTAGNA Pascal, DEL VITTO Fanny, MARTIN Linda, MONNIER Muriel, TEYSSIER Serge, SEGUIN Patrick

Absente représentée : AUDRAS Amandine pouvoir à TEYSSIER Serge

Secrétaire de séance : MARTIN Linda

Objet : Commune de Puygiron – Affectation des résultats 2023

Vu la délibération n° 2024/05, approuvant le compte administratif 2023.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, par 8 voix pour – 0 contre – 0 abstention(s), **décide l'affectation du résultat de fonctionnement** suivant :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	150 198.07 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	112 422.54 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	- 21 612.97 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	86 617.33 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	84 244.00 €
En recettes pour un montant de :	38 040.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0 €
--	-----

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

0 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

199 039.87 €

Cette délibération sera appliquée dans le budget primitif communal 2024.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Régina CAMPELLO



18/03/2024

Délibération d'Affectation du Résultat

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	150 198,07
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	112 422,54

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	21 612,97
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	86 617,33

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	84 244,00
En recettes pour un montant de :	38 040,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
---	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
--	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	199 039,87
--	------------